

QUESTIONS DIVERSES

AFFAIRE n° 34/5

O B J E T : Acquisition des Pépinières de la Colline

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Des pourparlers ont été engagés avec Monsieur Valère ROCHE en vue de l'acquisition éventuelle des Pépinières de la Colline consistant en :

- un terrain de 22 775 m2 cadastré section 34 n° 58 bâti de diverses constructions (maison en voie d'achèvement, maison de gardien, serres, ombrières, kiosque), pourvu d'un réseau d'irrigation et planté de nombreux arbres de hautes tiges;
- un stock de plus de 20 000 plantes de pépinière et divers matériels de culture.

Un accord a été conclu sur la base de 2 500 000 Francs pouvant se décomposer en deux points :

- 1 500 000 Francs pour la partie " immeuble " comprenant terrain, constructions et arbres de hautes tiges;
- 1 000 000 Francs pour la partie " meuble " comprenant les plantes de pépinière et matériels amovibles.

L'intérêt de cette acquisition par la Commune est double :

- suppression à court terme de la pépinière de PRIMA située dans l'emprise du futur cimetière;
- possibilité de circonscrire la Pépinière à une partie de terrain et d'ouvrir *restel* (très bon terrain d'aménagement) au public apportant ainsi aux diorysiens un nouvel espace vert proche du Centre Ville.

Je vous demande votre avis sur cette affaire.

LE MAIRE - Jusqu'à maintenant, on n'était pas tombé d'accord avec le propriétaire qui avait des prétentions nettement supérieures à notre proposition ; une réunion d'Adjoints avait décidé qu'on ne pouvait pas dépasser pour cette opération 2,5 millions.

M. ROCHE a donné son accord aujourd'hui pour cette somme. J'ai donc présenté cette affaire à la présente session du Conseil Municipal.

M. Aristide PAYET - Il demandait combien au début ?

LE MAIRE - 3,8 millions au départ. Il a peu à peu baissé son prix.

Dr Gilbert GERARD - Qu'est-ce qu'on va faire avec tous ces plants ?

LE MAIRE - Actuellement, nous avons une pépinière qui ne peut plus servir parce qu'il y a diverses opérations qui vont se faire dans ce coin-là. Donc, il fallait trouver une autre pépinière. Vous voulez qu'une commission vérifie les 20 000 plants ?

M. Marcel HOARAU - Un inventaire est fourni.

Mme André PAYET - J'espère que les écarts seront un peu plus gâtés avec l'utilisation de ces 20 000 plants !

M. Marcel HOARAU - Si vous voulez, on va organiser une visite de cette pépinière et sur place vous serez agréablement surpris par le site et la variété des plants.

LE MAIRE - Je mets aux voix le rapport ci-dessus

A D O P T E A L ' U N A N I M I T E